

CALENDRIER DU CAFFA ACADEMIE DE CRETEIL

SESSION 2025

Seuls les candidats de l'académie de Créteil sont concernés par ces calendriers.

NB : les candidats qui rencontrent des difficultés pour envoyer leur dossier par mail devront contacter le SIEC (tél : 01 49 12 23 00) et demander le service DEC 2.

ADMISSION

Calendrier s'adressant **aux candidats admissibles à l'une des sessions d'admissibilité : 2021, 2022, 2023 ou 2024.**

OBJET	DATE
Phase d'inscription	
Dates d'inscription par internet, sur le site : http://inscynetpro.siec.education.fr	Du 23 septembre 2024 au 7 octobre 2024 inclus
Ouverture du serveur DEXCO pour le dépôt des pièces justificatives : http://dexco.siec.education.fr	8 octobre 2024
Date limite d'envoi des pièces justificatives	14 octobre 2024
Phase d'admission	
Date limite de dépôt du mémoire professionnel***	22 avril 2025
Début des épreuves de pratiques professionnelle	A partir du 18 novembre 2024
Début des épreuves de soutenance du mémoire professionnel	Du 12 au 13 mai 2025
Publication des résultats d'admission	Le 20 mai 2025

***Le mémoire devra être établi en un seul exemplaire et déposé sur la plateforme dématérialisée DEXCO. Une note d'information vous sera transmise à une date ultérieure.

Une version papier devra également être transmise par courrier au SIEC à l'adresse suivante :

MAISON DES EXAMENS
Bureau DEC 2 – CAFFA CRETEIL
MEMOIRE
7 rue Ernest Renan
94749 Arcueil CEDEX

ADMISSIBILITE

Calendrier s'adressant aux **nouveaux candidats** au CAFFA pour la session 2025 :

OBJET	DATE
Phase d'inscription	
Dates d'inscription par internet, sur le site http://inscynetpro.siec.education.fr	Du 23 septembre 2024 au 7 octobre 2024 inclus
Ouverture du serveur DEXCO pour le dépôt des pièces justificatives : https://dexco.siec.education.fr	8 octobre 2024
Date limite d'envoi des pièces justificatives	14 octobre 2024
Phase d'admissibilité	
Date limite de dépôt du rapport d'activité**	5 février 2025
Début des épreuves d'admissibilité	Le 10 et 11 mars 2025
Publication des résultats d'admissibilité	Le 17 mars 2025

***Le dossier d'admissibilité (5 pages + annexes hors page de garde) devra être établi en un seul exemplaire et déposé sur la plateforme dématérialisée DEXCO. Une note d'information vous sera transmise à une date ultérieure.

LE MODELE DE LA PAGE DE GARDE EST IMPOSE PAR L'ADMINISTRATION, ET DOIT OBLIGATOIREMENT ETRE UTILISE. Ce modèle est téléchargeable sur le site www.siec.education.fr; rubrique [Votre examen, Certification, CAFFA](#).

Une version papier devra également être transmise par courrier au SIEC à l'adresse suivante :

MAISON DES EXAMENS
Bureau DEC 2 – CAFFA CRETEIL
DOSSIER ADMISSIBILITE
7 rue Ernest Renan
94749 Arcueil CEDEX